

État des détenus dans les maisons d'arrêt et de justice du
département de Paris au 25 germinal, lors de la séance du 26
germinal an II (15 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

État des détenus dans les maisons d'arrêt et de justice du département de Paris au 25 germinal, lors de la séance du 26 germinal an II (15 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) p. 595;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_29855_t1_0595_0000_4

Fichier pdf généré le 30/01/2023

montagne, qu'au son du tambour qui annoncera que la liberté est à jamais conquise, et la République fondée sur des bases impérissables.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité de division (1).

15

Les administrateurs du département de police de Paris, font passer le total des détenus dans les maisons d'arrêt et de justice, à l'époque du 25 germinal; il s'élève à 7,366 individus (2).

[Commune de Paris, 26 germ. II. Etat au 25 germ.] (3).

Noms des prisons	Nb. de détenus
Conciergerie	227
Hospice du ci-devant Evêché	131
Grande-Force	712
Petite-Force	312
Irlandois, rue du Cheval Vert	9
Sainte-Pélagie	259
Madelonnettes	300
Montprin, rue N.-D.-des-Champs	36
Abbaye	115
Collège du Plessis	410
Bicêtre	844
A la Salpêtrière	506
Chambres d'arrêt, à la Mairie	129
Fermes	33
Luxembourg	644
Maison de suspicion, rue de la Bourbe ..	479
Brunet, rue de Buffon	49
Les Picpus, fauxbourg St-Antoine	192
Réfectoire de l'Abbaye	102
Caserne des Petits Pères	47
Les Angloises, rue Saint-Victor	135
Les Angloises, rue de Loursine	120
Caserne, rue de Vaugirard	97
Les Carmes, rue de Vaugirard	340
Les Angloises, fauxbourg St-Antoine	73
Coignard à Picpus n ^o 6	36
Ecoissais, rue des fossés Saint-Victor ..	104
Saint Lazare, fauxbourg Saint-Lazare	636
Mahay, rue du Chemin-Vert	30
Lachapelle, rue de la Folie-Renaud	48
Belhomme, rue Charonne, n ^o 70	99
Bénédictins anglais, rue de l'Observatoire.	112
Total général	7 366

16

L'administrateur provisoire des domaines nationaux, envoie à la Convention nationale l'état des ventes d'immeubles d'émigrés, qui ont eu

(1) P.V., XXXV, 238.

(2) P.V., XXXV, 238.

(3) C 298, pl. 1043, p. 13. Signé Faro, Lelièvre.

lieu dans les différents districts de la République, jusqu'à ce jour; état duquel il résulte que les ventes desdits biens, faites dans 415 districts, situés dans l'arrondissement de 84 départemens, ont produit 241,683,106 liv. 16 sols, sur une estimation de 117,749,094 liv. 12 sous.

Insertion au bulletin, renvoi au comité des domaines (1)

L'administrateur provisoire des domaines nationaux écrit: Les notes sommaires des ventes d'immeubles provenant d'émigrés, qui me sont parvenues dans le cours de la seconde décade de germinal, présentent le résultat des adjudications prononcées dans 163 districts, à 23,900,071 liv. 8 sols, et ont excédé de 11,908,164 liv. 9 sols 11 deniers l'estimation des biens.

Il résulte de l'état ci-joint, et de ceux précédemment remis sous les yeux de la Convention nationale, que les ventes desdits biens, faites dans 415 districts, situés dans l'arrondissement de 84 départemens, ont produit 241,683,106 liv. 16 sols 10 den., sur une estimation de 117,749,094 liv. 12 sols, et qu'elles ont excédé de 123,934,012 liv. 4 sols 10 den. le montant des estimations; dans le seul département de l'Isère, les ventes se sont déjà élevées à plus de 20 millions, et ont excédé d'environ 14 millions les estimations; dans celui du Var, elles passent 8 millions, et l'excédent est de 5 millions; le département de la Seine-Inférieure présente les mêmes résultats; celui du Nord a vendu pour près de 6 millions desdits biens, l'excédent sur les estimations approche de 4 millions; plusieurs autres présentent des résultats aussi satisfaisans, soit par le produit des ventes faites, soit par le nombre des adjudications prononcées (2).

17

Un membre [MONNEL], au nom des comités des décrets, de salut public et de sûreté générale, annonce que le citoyen Goujon, député suppléant du département de Seine-et-Oise, se présente pour remplacer Hérault; qu'il a été vérifié aux archives: il ajoute, que les renseignemens parvenus au comité des décrets, relativement à ce citoyen, attestent qu'il a toujours brûlé du plus pur patriotisme; en conséquence, il demande son admission en qualité de représentant du peuple

Admis (3).

(1) P.V., XXXV, 238. Mon., XX, 233; M.U., XXXVIII, 426 et 471; Rép., n^o 117; J. Perlet, n^o 571; Batave, n^o 426; Mess. Soir, n^o 606; J. Sablier, n^o 1260; J. Mont., n^o 154; Audit. nat., n^o 570, p. 1; C. Eg., n^o 606, p. 121.

(2) Débats, n^o 573, p. 425-426; Bⁱⁿ, 28 germ.

(3) P.V., XXXV, 238. Minute du P.-V., signée Monnel (C 298, pl. 1031, p. 11). Décret n^o 8796; Batave, n^o 426; J. Perlet, n^o 571; C. Eg., n^o 606, p. 121; Mess. Soir, n^o 606.